



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 JANVIER 2024

(Articles L. 2121-15)

L'an deux mille vingt quatre

Le : dix-neuf janvier à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de JUVARDEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme FOUCHER Juanita, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 12 janvier 2024

Présents : Mme BRUNET Françoise, M. MEIGNAN Antoine, M. BAUDET Bruno, Mme BOSSÉ Valérie, M. BOURGEAU Philippe, M. PLEURMEAU Jean-Lou, M. FERTUN Bernard, M. FERRON Patrick, Mme PITON Marylaine, M. HUNAUULT Marco.

Absents excusés : Mme LE GLAUNEC Sophie a donné pouvoir à Mme BOSSÉ Valérie, M. FREULON Arnaud a donné pouvoir à Mme FOUCHER Juanita

Secrétaire de séance : M. FERRON Patrick

ORDRE DU JOUR

N°	SUJET	INTERLOCUTEUR	TEMPS
0	Installation des élus, Approbation du procès-verbal de la séance précédente	Juanita FOUCHER	-
1	ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE Zones d'accélération des énergies renouvelables – Rapport de synthèse de la concertation	Antoine MEIGNAN	10'
2	ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE Adhésion au FDGDON 49 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)	Antoine MEIGNAN	5'
3	ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE Demande de raccordement SAUR – Parcelle « Le Petit Prée »	Antoine MEIGNAN	10'
4	RÉUNION CCVHA		10'
5	QUESTIONS/INFORMATIONS DIVERSES : - DIA : 1 Ruelle des chantiers - Retour sur les vœux du Conseil Municipal - Compagn'arts		10

0/ - Installation des élus

- Approbation du procès-verbal de la séance

1/ ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE – Zones d'accélération des énergies renouvelables – Rapport de synthèse de la concertation

Monsieur MEIGNAN Antoine Maire Adjoint rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 20 octobre 2023 fixant les modalités de la concertation en vue de la définition des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAEnR) prévues par l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Le présent document rappelle les modalités de la concertation, présente le bilan des avis rendus et les suites données aux observations du public, ainsi que l'arrêt des ZAEnR.

Modalités de la concertation du public

La concertation du public relative aux ZAEnR s'est déroulée par voie électronique à partir des cartes des ZAEnR qui ont été mises à disposition du public du 13 novembre à 9h au 08 décembre 2023 à 17h inclus (25 jours). Le public était invité à donner ses avis via le site internet suivant :

<https://www.valleesduhautanjou.fr/actualites/donnez-votre-avis-sur-les-zones-dacceleration-des-energies-renouvelables/>

Avis recueillis du public

Dans le cadre de la concertation, 4 personnes ont consulté, et 4 avis ont été déposés.

Ces avis portent sur une ou plusieurs ZAEnR, détaillées ci-après :

Avis portant sur les ZAEnR	Nombre d'avis du public
Centrale solaire au sol	1
Ombrière solaire	2
Toiture solaire	/
Eolienne	1

Avis portant sur les ZAEnR	Synthèse des avis du public
Centrale solaire au sol	1 Demande complémentaire Proposition de ZAEnR complémentaire sur un terrain municipal « rue des Noirettes »
Ombrière solaire	1 Avis favorable 1 Avis nuancé
Toiture solaire	/
Eolienne	1 Avis défavorable

Suites données aux observations du public

Avis portant sur les ZAEnR	Suites données aux observations du public
Centrale solaire au sol	La parcelle est actuellement exploitée par un agriculteur
Ombrière solaire	Conformément à l'avis initial, le projet devra respecter les arbres avoisinants
Toiture solaire	/
Eolienne	Pas de site sur la Commune

Arrêt des zones d'accélération des énergies renouvelables

A l'issue de la concertation, les ZAEnR sont présentées dans les cartes et formulaires joints en annexe.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré par 11 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention :

APPROUVE le bilan de la concertation avec la population sur les Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables.

ARRETE les Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables identifiées dans les cartes et formulaires joints en annexe.

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.

2/ ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE - Adhésion au FDGDON 49 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)

Monsieur MEIGNAN Antoine, Maire Adjoint, expose au Conseil, que plusieurs organismes nuisibles sont présents sur le territoire de Juvardeil.

Il précise qu'il y a intérêt à adhérer à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) de Maine-et-Loire notamment pour la réalisation d'actions contribuant à la surveillance, la prévention et la lutte contre les organismes nuisibles.

Il propose de reconduire l'adhésion, la cotisation s'élève à 216,32 € TTC pour l'année 2024.

Après exposé et débats, les membres du Conseil Municipal, par 13 voix pour décident :

- d'adhérer au FREDON FDGDON de Maine et Loire, la cotisation annuelle s'élève à 216,32 € TTC ;
- d'autoriser Mme Le Maire ou un de ses adjoints à signer tout document s'y rapportant.

3/ ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE - Demande de raccordement SAUR – Parcelle « Le Petit Pré »

Monsieur MEIGNAN Antoine Maire Adjoint, informe le Conseil que Mme DUCOULOMBIER Astrée sollicite l'avis de la Mairie pour le raccordement à l'eau potable de sa parcelle cadastrée section D n° 300.

Le Conseil Municipal par 12 voix pour et 1 voix contre, donne un avis favorable au raccordement à l'eau potable pour de la culture agricole sur la parcelle cadastrée section D n° 300, sous réserve que le branchement soit techniquement réalisable. Les travaux nécessaires à ce projet seront entièrement à la charge de la propriétaire.

4/ CCVHA

FONDS DE CONCOURS – Projet d'aménagement sportif et loisirs

La CCVHA n'a pas accepté la demande formulée par délibération le 15 décembre dernier :

Le fonds de concours ne peut être accordé que pour un seul équipement.

M. PLEURMEAU Jean-Lou Conseiller Municipal propose de demander au Président de revoir sa position. Onze conseillers ont signé le courrier.

PROJET D'AMENAGEMENT SPORTIF ET LOISIRS - Demandes de subventions

- Dotation d'Equipement des territoires ruraux : dépôt des dossiers complets avant le 24 janvier
- Fonds Pays de la Loire pour les communes de moins de 3 500 habitants
- Agence Nationale du Sport « Plan 5000 terrains de sports – génération 2024 » Février 2024
En 2022 et 2023 la demande de subvention pouvait aller jusqu'à 80% du montant subventionnable mais la moyenne sur l'ensemble du dispositif est plutôt de 50%.

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement de l'espace de loisirs et d'activités sportives derrière la salle de sports. Elle précise qu'il est prévu d'installer 4 agrès Fitness, de remplacer le terrain multisports et de créer un circuit Pumptrack. Le montant total du projet s'élève à 137 065 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et par 13 voix pour :

- SOUHAITE aménager et étoffer l'Espace de loisirs derrière la salle de sports.

-DEMANDE l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision de subvention ;

- SOLLICITE :

Une subvention de 35 % au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) secteur d'intervention « Solidarité Santé Sport Culture » ;

Une subvention de 20% auprès de la Région Fonds Pays de la Loire pour les communes de moins de 3 500 habitants ;

- VALIDE le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.	
-FITNESS EXTERIEUR			
Solution station 4 Agrès	18 410 €	ETAT DETR 35 %	47 973 €
-MULTISPORTS			
En acier galvanisé peint	52 235 €	RÉGION 20 %	27 413 €
-PUMPTRACK	66 420 €	FONDS PROPRES	61 679 €
Circuit			
TOTAL	137 065 €	TOTAL	137 065 €

COMPTES- RENDUS

- CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mme le Maire donne un compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire.

- COMMISSION CULTURE

Mme BRUNET Françoise Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion de la commission : un spectacle est prévu le 2 juin 2024 sur Juvardeil

- CLECT

Monsieur BAUDET Bruno Maire adjoint donne un compte rendu de la réunion, durant laquelle les montants définitifs de l'attribution de compensation pour l'exercice 2023 ont été approuvés.

Il précise que le Conseil devra délibérer sur ces montants définitifs, lors de la prochaine réunion.

5- QUESTIONS/INFORMATIONS DIVERSES

- DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER Parcelle sise 1 Ruelle des Chantiers

Le Conseil Municipal décide de renoncer à exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section E n° 33 sise 1 ruelle des Chantiers.

- RETOUR SUR LES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2024 à 19H

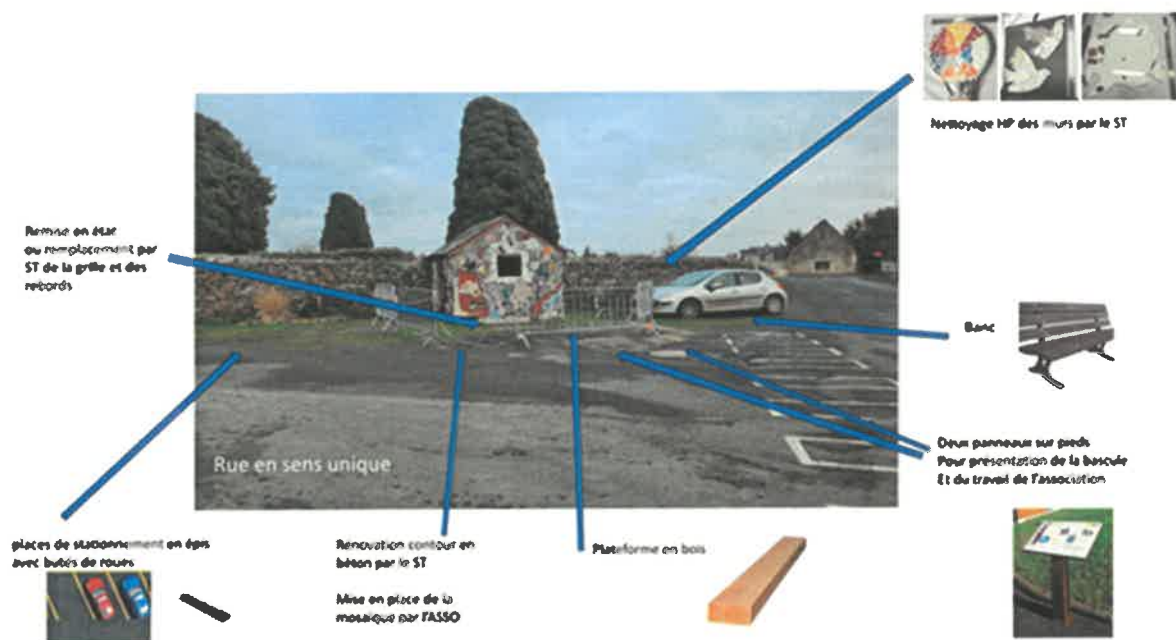
Les retours sont positifs, mieux que l'an passé.

Idées lancées pour l'année prochaine :

- Changer l'ordre de présentation des commissions
- Favoriser la transversalité
- Inviter les nouveaux habitants à se présenter
- Exposer les panneaux réalisés par les associations

- **COMPAGN'ARTS : PROJET POUR LA BASCULE ET L'INAUGURATION**

M. MEIGNAN Antoine et M. BAUDET Bruno Adjoints présentent au Conseil le projet de l'association.



La prochaine réunion est prévue le vendredi 16 février 2024 à 20h30

A JUVARDEIL, le 22 Janvier 2024

Le secrétaire,
M. FERRON Patrick

Le Maire,
Mme FOUCHER Juanita